# ⇒ CACES® R.482 Engins de chantier

CERTIFICAT D'APTITUDE A LA CONDUITE EN SECURITE

**FORMATION PROFESSIONNELLE** CONTINUE

#### **OBJECTIFS....**

## Utiliser des engins en sécurité

Le CACES® atteste des connaissances et savoir faire nécessaires à la conduite en sécurité des engins.

Durée de validité : 10 ans

La MFR de La Rouvraie est un organisme certifié N° STC/060 - i (Catégories A, B1, C1, E, F, G)

#### CONDITIONS D'ADMISSION

- Avoir plus de 18 ans
- Etre déclaré apte médicalement à la conduite d'engins

#### DEROULEMENT DE LA FORMATION

La formation se déroule en 2 temps :

- Formation théorique en salle
- Formation pratique : la durée et le contenu de la formation pratique sont adaptés en fonction de la complexité de l'engin et de l'expérience du candidat.

#### **PROGRAMME**

#### Connaissances théoriques

- Connaissances générales
- Technologie des engins de chantier
- Les principaux types d'engins de chantier Les catégories de CACES®
- Règles de circulation applicables aux engins de chantier
- Risques liés à l'utilisation des engins de chantier
- Exploitation des engins de chantier
- Vérifications d'usage des engins de chantier

#### Savoir-faire pratiques

- Prise de poste et vérification
- Conduite et manœuvres
- Fin de poste Opérations d'entretien quotidien Maintenance
- Conduite au moyen d'une télécommande (en option)
- Chargement / déchargement sur porte-engins (en option pour certaines catégories)

### 6 CATEGORIES dispensées par la MFR

- Cat. A : Engins compacts (pelles hydrauliques, à chenilles ou sur pneumatiques, de masse ≤ 6 tonnes, chargeuses à chenilles ou sur pneumatiques, de masse ≤ 6 tonnes, chargeuses-pelleteuses de masse ≤ 6 tonnes, moto-basculeurs de masse ≤ 6 tonnes, compacteurs de masse ≤ 6 tonnes, tracteurs agricoles ≤ 100 cv).
- Cat. B1: Engins d'extraction à déplacement séquentiel (pelles hydrauliques, à chenilles ou sur pneumatiques, de masse > 6 tonnes, pelles multifonctions).
- Cat. C1: Engins de chargement à déplacement alternatif (chargeuses sur pneumatiques de masse > 6 tonnes, chargeuses-pelleteuses de masse > 6 tonnes).
- Cat. E : Engins de transport (tombereaux, rigides ou articules, moto-basculeurs de masse > 6 tonnes, tracteurs agricoles > 100 cv).
- Cat. F : Chariots de manutention tout-terrain (chariots de manutention tout-terrain à conducteur porté, à mât, chariots de manutention tout-terrain à conducteur porté, à flèche télescopique).
- Cat. G: Conduite des engins hors production (déplacement et chargement / déchargement sur porteengins des engins de chantier des catégories A à F, sans activité de production, pour démonstration ou essais.

#### **ORIENTATION ...**

Insertion professionnelle

35360 Montauban de Bretagne – 02 99 06 42 56







